

ARRIVÉ LE
23 MARS 2019
03/056
MAIRIE DE PIONSAT

Rapport d'analyse Page 1 / 2
 Edité le : 19/03/2019

MAIRIE DE PIONSAT

HOTEL DE VILLE 1 PLACE DE L'EGLISE
 63330 PIONSAT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE19-39735		Analyse demandée par : ARS DT du PUY-DE-DOME	
Identification échantillon : LSE1903-6740-1		N° Prélèvement : 00175729	
N° Analyse :	00176276		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	BOURG	Code PSV : 000001751	
Localisation exacte :	M. VARRAS - 25 RUE SOUS LES GRANGES - CUISINE - ROBINET MÉLANGEUR		
Dept et commune :	63 PIONSAT		
UGE :	0252 - PIONSAT - SUEZ		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse : D11+	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	LYONNAISE DES EAUX PV 00169 RHÔNE ALPES AUVERGNE TSA 61108 59711 LILLE CEDEX 9		
Nom de l'installation :	PIONSAT BOURG	Type : UDI	Code : 001630
Prélèvement :	Prélevé le 15/03/2019 de 09h59 à 09h59 Réceptionné le 15/03/2019 à 20h11 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / ACHARD Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 15/03/2019 à 20h11

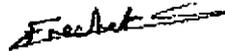
Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	63D11+@	9.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#
pH sur le terrain	63D11+@	7.9	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D11+@	274	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200 1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D11+@	0.15	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	63D11+@	0.18	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C	63D11+@	3	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D11+@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C	63D11+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Escherichia coli	63D11+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D11+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	63D11+@	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	63D11+@	0 Chlore	-	Qualitative		
Saveur	63D11+@	0 Chlore	-	Qualitative		
Couleur apparente (eau brute)	63D11+@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	63D11+@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	#
Turbidité	63D11+@	0.22	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027	2 #
Analyses physicochimiques						
Cations						
Ammonium	63D11+@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.10 #
Métaux						
Arsenic total	63D11+@	3	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10 #

63D11+@ ANALYSE (D11+=D1+AS) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2017)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Sylvie FRECHET
Responsable adjointe MCDE



Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 19/03/2019

MAIRIE DE PIONSAT

HOTEL DE VILLE 1 PLACE DE L'EGLISE
63330 PIONSAT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE19-39735		Analyse demandée par : ARS DT du PUY-DE-DOME	
Identification échantillon : LSE1903-6523-1		N° Prélèvement : 00175764	
N° Analyse :	00176313		
Nature:	Eau de production		
Point de Surveillance :	STATION REMINERALISATION	Code PSV : 000006913	
Localisation exacte :	SORTIE EAU TRAITEE		
Dept et commune :	63 PIONSAT		
UGE :	0252 - PIONSAT - SUEZ		
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
Type de visite :	P1	Type Analyse : P1+	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	LYONNAISE DES EAUX PV 00169 RHÔNE ALPES AUVERGNE TSA 61108 59711 LILLE CEDEX 9		
Nom de l'installation :	STATION REMINERALISATION	Type : TTP	Code : 004965
Prélèvement :	Prélevé le 15/03/2019 de 08h33 à 08h33 Réceptionné le 15/03/2019 à 20h09 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / ACHARD Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 15/03/2019 à 20h13

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	63P1+@	8.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#
pH sur le terrain	63P1+@	7.9	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63P1+@	218	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200 1100	#
Chlore libre sur le terrain	63P1+@	0.31	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	63P1+@	0.32	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C	63P1+@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C	63P1+@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C	63P1+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Escherichia coli	63P1+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63P1+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	63P1+@	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	63P1+@	0 Chlore	-	Qualitative		
Saveur	63P1+@	0 Chlore	-	Qualitative		
Couleur apparente (eau brute)	63P1+@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	63P1+@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	#
Turbidité	63P1+@	0.24	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027	2 #
Analyses physicochimiques						
<i>Analyses physicochimiques de base</i>						
TAC (Titre alcalimétrique complet)	63P1+@	7.10	° f	Potentiométrie	NF EN 9963-1	#
TH (Titre Hydrotimétrique)	63P1+@	8.00	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	#
Carbone organique total (COT)	63P1+@	0.2	mg/l C	Pyrolyse ou Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	2 #
Cations						
Ammonium	63P1+@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.1 #
Anions						
Chlorures	63P1+@	14	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	250 #
Sulfates	63P1+@	4.2	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	250 #
Nitrates	63P1+@	8.9	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50 #
Nitrites	63P1+@	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.10 #

63P1+@ ANALYSE (P1+P1) EAU A LA PRODUCTION CHLOREE (ARS63-2017)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Maureen LA PORTA
Ingénieur Laboratoire

